

### 3/ Le Pôle « Aînés »

#### 1/ La « Coordination Séniors »



Il propose :

##### • Des animations créatrices de lien social :

Ce service du pôle « Aînés » propose chaque semestre un triptyque des diverses animations qu'il met en place afin de rompre l'isolement des aînés, éviter la sédentarité et de leur offrir un moment de convivialité :

##### ~ Les Aînés en balade :

Sorties d'une journée en bus proposées à une cinquantaine d'aînés pour : visites culturelles, gastronomiques, spectacles, repas dansants, ... Une participation financière est sollicitée, le transport est pris en charge par le CCAS.

##### ~ Les Quartiers en balade :

Sorties culturelles en mini bus pour 18 personnes maximum.

##### ~ Les randonnées et activités sportives :

En collaboration avec le service événementiel de la ville d'Abbeville et des éducateurs sportifs de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme (CABS), l'équipe du CCAS propose des petites randonnées de 5 à 15km et des activités sportives.

##### ~ Les Rencontres jeux de société :

Des après-midis récréatives sont organisées dans divers lieux d'accueil de la ville en collaboration avec :

- les comités des fêtes,
- les aînés de la résidence « Robert PAGE » ,
- et du restaurant municipal « La Barre ».

##### ~ Voyage en partenariat avec l'ANCV :

Un séjour d'une semaine est mis en place chaque année avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, permettant à une cinquantaine d'aînés de partir en vacances dans une région française

##### ~ D'autres types d'activités :

Initiation peinture...

##### • D'autres animations en partenariat avec les services de la ville et les associations :

##### ~ Thés dansants :

Des après-midis dansants sont organisés au sein de la salle des fêtes municipale à raison d'une fois par mois (sauf janvier, juillet et août)

##### ~ Colis de Noël et spectacle de début d'année :

Offerts par la municipalité aux aînés à partir de 70 ans et organisés par le CCAS.

##### ~ Transport au Foyer restaurant « La Barre » :

Ce service assure le transport en minibus des aînés déjeunant au restaurant « La Barre ».

##### ~ Distribution de muguet :

Ce service assure avec les élus une distribution de muguet aux aînés de la résidence « Robert Page », du restaurant municipal La Barre et des EHPAD.

### 2/ La Résidence « Robert PAGE »



Ouvert aux aînés autonomes ayant au moins 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail, cet établissement annexe du CCAS est implanté au plein cœur de la ville d'Abbeville, à proximité de tous commerces et du marché.

La résidence est parfaitement accessible par la route (autoroute) ou par les transports en commun (bus, train...). Derrière la résidence, a été aménagé un petit jardin ombragé. Des carrés potagers surélevés, ergonomiques et adaptés à la personne âgée, ont été conçus.

Un parking offre quelques places aux résidents.

Le bâtiment comporte 65 studios de 32m<sup>2</sup>, répartis sur 5 niveaux accessibles par 2 ascenseurs. Les appartements non meublés permettent aux résidents d'aménager leur cadre de vie à leur goût avec leur propre mobilier. Chaque logement est doté d'une entrée avec placards, d'une salle de bain avec douche et wc, d'une kitchenette (bloc évier, plaque vitrocéramique et frigo), équipé d'une prise téléphone, TV, de 2 boutons d'appel reliés au gardien et à l'accueil, d'un balcon et de volets roulants électriques.

Au rez-de-chaussée, les résidents bénéficient de diverses prestations :

##### • La direction, le service administratif et l'accueil :

Ouvert 5 jours sur 7, du lundi au vendredi, à la disposition des résidents pour les aider dans leurs démarches administratives et médicales.

##### • La restauration :

La cuisine et la salle du restaurant ont été entièrement rénovées début 2015.

Tous les repas du midi sont préparés sur place par nos cuisiniers. Nous proposons du lundi au samedi un service en salle et le dimanche un portage de repas à domicile.

Les menus sont établis à la semaine et des repas à thèmes sont organisés plusieurs fois par an.

##### • L'animation :

Des activités facultatives sont proposées toute l'année du lundi au vendredi (chant, jeux, projections de films, atelier wii, travaux manuels, ...). Des rencontres intergénérationnelles avec les plus jeunes sont organisées autour de thèmes variés.

##### • La surveillance et la sécurité :

Un gardien est présent 7 jours sur 7. Il veille à la sécurité et répond de jour comme de nuit aux situations d'urgence.

Un règlement intérieur fixe les droits et devoirs de chacun pour vivre en parfaite harmonie.

Comme au sein d'un domicile classique, les résidents sont libres :

- ~ de leurs allées et venues au sein ou hors de l'établissement ;
  - ~ de choisir leur médecin traitant et les praticiens paramédicaux libéraux qu'ils souhaitent consulter ;
  - ~ de faire appel aux services de maintien à domicile de leur choix.
- Les résidents, selon leurs revenus, peuvent bénéficier de l'Allocation Logement, voire de l'Aide Sociale à l'Hébergement.



Un établissement  
qui œuvre pour le bien-être de la population

Le CCAS est un Établissement Public Communal autonome dont le Président de droit est le maire.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Cet établissement est à la disposition des Abbeillois pour répondre à leurs besoins et améliorer leur quotidien, par différents moyens, notamment en :

- favorisant l'épanouissement scolaire des enfants,
- proposant l'accompagnement à la fonction parentale,
- aidant les familles qui rencontrent des difficultés ponctuelles,
- privilégiant les actions auprès des aînés et leur proposant un hébergement sécurisé.

Le CCAS se compose de 3 pôles :

~ 6 rue du champ de mars Tél 03 22 20 24 00



Du lundi au vendredi  
9h/12h et 13h30/17h  
à compter de 10h  
les lundis et mercredis

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Solidarité</b>	<b>Administration Générale et Financière</b>	<b>Aînés Coordination Séniors</b>

~ 8 rue dumont



Tél 03 22 24 52 55  
Du lundi au vendredi  
8h30/12h00 et 13h30/17h

<b>3</b>
Résidence « Robert Page »

## 1/ Le Pôle « Solidarité »

Il s'adresse aux personnes en situation de précarité sociale, éducative, financière, familiale voire psychique et d'isolement.



Grâce au travail mené par une équipe pluridisciplinaire, les personnes en détresse peuvent bénéficier d'une écoute bienveillante, d'un diagnostic financier, de conseils, d'orientations, de médiation, d'un soutien administratif et obtenir, en fonction de la situation, une aide financière et/ou alimentaire.

Il s'articule autour de **10 axes** :

### 1/ Le service « Aide Facultative » :

#### • Secours alimentaires :

Chèques d'Accompagnement Personnalisé (carnets qui permettent aux usagers d'aller se procurer ce dont ils ont besoin dans les commerces affiliés).

#### • Secours exceptionnels :

Il peut être remboursable ou non et permet de faire face à une difficulté financière dans le règlement d'une facture ou autre.

#### • Tarif solidarité cantine :

Permet aux familles ayant des enfants scolarisés sur Abbeville de bénéficier d'un tarif préférentiel de 0,55 centimes par repas.

#### • Fonds Logement et fonds eau Abbeillois :

Aides spécifiques aux factures impayées d'eau, de loyer et/ou assurance habitation.

### 2/ La domiciliation :

Elle permet à toute personne sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier lui permettant de faire valoir certains droits civils, civiques et sociaux ainsi que de percevoir des prestations et de regrouper à une même adresse le suivi des différents droits sociaux.

Elle est accordée pour une durée d'un an à la suite d'un entretien expliquant les droits et obligations de la domiciliation. Elle implique un suivi en entretiens trimestriels pour faire le point sur les engagements et démarches.

### 3/ Le service « Aide Légale » :

#### • Aide aux personnes âgées :

Instruction des dossiers relatifs au placement en établissements (maison retraite) ou en familles d'accueil. Instruction de demande d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)

#### • Aides aux personnes handicapées :

Instruction de dossier MDPH (carte invalidité, macaron de stationnement, demande d'Allocation Adulte Handicapé AAH...).

### 4/ Le service RSA (Revenu de Solidarité Active) :

Avec le soutien du Département, le CCAS propose l'instruction du RSA des Abbeillois, ayant plus de 25 ans ou moins de 25 ans avec un enfant, et suivi de parcours d'insertion

### 5/ Le service Logement :

Accompagnement social des usagers rencontrant une problématique logement (insalubrité, maintien, accès).

Intervention dans le cadre des impayés locatifs en prévention et lors de procédure d'expulsion locative...

### 6/ Le micro-crédit :

Solution pour les particuliers en insertion qui ne parviennent pas à obtenir un crédit bancaire classique.

Le CCAS conventionné avec la Caisse Solidarité du Crédit Mutuel, peut permettre également aux personnes malades en rémission ou victimes d'un handicap d'en bénéficier.

### 7/ Le Dispositif de Réussite Éducative :



Mené avec le soutien du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), ce programme permet d'assurer un accompagnement social et éducatif (en individuel ou collectif), de jeunes âgés de 2 à 18 ans, issus des quartiers prioritaires pour pallier aux difficultés de la famille selon **3 axes d'accompagnement** :

#### • La scolarité :

Lutte contre le décrochage scolaire, l'absentéisme, le retard scolaire

~le Coup de Pouce CLA

(Club Langage) pour les GS

~ le Coup de Pouce CLE

(Club Lecture Écriture) pour les CP

~ le Coup de Pouce CLEM

(Club Lecture Écriture Mathématiques) pour les CE1

~ Le soutien à domicile

pour les élèves d'écoles élémentaires et les lycéens.

~ l'action collective de soutien scolaire

soutien aux devoirs, ouverture culturelle et/ou sportive.

~ l'action des « élèves exclus »

prise en charge de 3 à 5 jours d'élèves exclus des collèges

~ la mesure de responsabilisation

à la demande des collèges, prise en charge hors temps scolaire d'élèves pour effectuer une tâche éducative ou solidaire.

#### • L'accès aux soins / les loisirs :

Accompagnement par des professionnels (orthophonistes et psychologues).

Proposition d'ouverture culturelle et sportive.

#### • Le soutien à la parentalité :

Établir ou rétablir l'exercice de l'autorité parentale, soutenir l'enfant dans le cadre de sa scolarité en s'appuyant sur les dispositifs existants.

### 8/ Les actions collectives :

Les bénéficiaires de soutien du CCAS sont invités à participer à des réunions thématiques sur un ou plusieurs axes :

- le logement,
- l'économie,
- l'éducatif et la parentalité,
- l'insertion sociale,

Ces actions ont plusieurs finalités :

- éviter que certaines situations ne se détériorent,
- réactiver les savoirs et les compétences,
- favoriser la confiance en soi,
- identifier les dispositifs de droits communs, les structures susceptibles d'accompagner au mieux les usagers Abbeillois,
- se ressourcer pour mieux appréhender les difficultés de la vie quotidienne et favoriser leur régularisation.

### 9/ Le surendettement :

Le service peut instruire une demande pour une personne bénéficiant déjà d'un accompagnement au CCAS et n'arrivant plus à honorer ses dettes malgré ses efforts,



### 10/ Les « Chantiers Jeunes » :

Cette action est menée par le CCAS en partenariat avec : la Ville d'Abbeville, la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme et la Mission Locale de la Picardie Maritime, grâce au soutien de la Politique de la Ville, de la Région et du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Elle permet aux jeunes Abbeillois, garçons ou filles, de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire, de :

- Participer à un chantier de rénovation ;
- Bénéficier de moyens pour débiter le permis de conduire.

## 2/ Le Pôle « Administration Générale et Financière »

Ce pôle comprend :

#### • les ressources humaines :

Suivi du personnel, des carrières, réalisation des paies, suivi des maladies...

#### • la gestion financière :

Préparation du budget de l'établissement, exécution des dépenses et recettes, suivi budgétaire

#### • le secrétariat général de l'établissement :

Préparation des réunions du Conseil d'Administration, des délibérations, des arrêtés, des courriers et du secrétariat.



#### • Agrément et suivi de Services Civiques :

-11 volontaires en service civique accueillis depuis 2011

#### • Adhérent à l'UD CCAS et l'UNCCAS

